sique, et a chute. nouc, des t de prer — tout naturellesemble-tparcouru d'eau qui er, quand , que per-

> ster qu'en suspendu, ara amériaffaires et une heure

RNIS.

ique)

chère petite e frayant un hose merveilalla s'enfouir tres du chœur autel ne furent

plique de notre , la mort entra fut une infirpour sa santé. u Sanatorium. ettre de venir à

Intombi avec nous. Ses poumons délicats souffrirent beaucoup des privations qu'elle eut à endurer, et la maladie fit de rapides progrès. Pendant la sainte messe que l'on offrait pour elle, elle s'endormit paisiblement dans le Seigneur. Presque ses dernières paroles exprimèrent sa joie de mourir entourée de religieuses et munie de tous les sacrements. Le même jour, une de nos Sœurs tomba sérieusement malade. La chère Sceur, qui s'appelait dans le monde Marie-Jacquette Creu et en religion Sœur Sainte-Marthe, avait fait profession à la communauté de la Sainte-Famille de Pont-l'Abbé. Elle vint en Afrique avec Monseigneur Jolivet, en même temps que moi. En 1896, elle demanda à faire partie de la fondation de Ladysmith. Pendant les quelques années que nous l'avons conservée, nous avons remarqué en elle un grand esprit de foi et une piété qui la portaient à s'acquitter de ses devoirs avec une fidélité et un dévouement constants. La révérende Mère Supérieure de Pont-l'Abbé nous a écrit que cette chère Sœur était très aimée de toutes les Mères et Sœurs de la Sainte-Famille, lesquelles n'oublieront jamais les services intelligents qu'elle a rendus à son berceau religieux. Nous pouvons pleinement appuyer cette appréciation de la révérende Mère Saint-Ambroise. Ici notre chère Sœur était employée alternativement à la cuisine et à la dépense. A ses moments perdus, elle raccommodait les souliers de la communauté et fabriquait des meubles grossiers, ce qui épargnait à la maison bien des frais. Mais je reviens à sa maladie que j'attribue, en partie, à la mauvaise qualité de l'eau que nous avions à boire. Il y avait beaucoup de dysenterie dans le camp; notre Sœur tomba frappée de ce mal. Malgré les soins que nous lui prodiguâmes, il fullut bientôt nous résigner à sa perte. Le 6 janvier, elle reçut la communion en viatique et l'Extrême-Onction; elle renouvela ses vœux et demanda pardon à la Communauté. Sa vie se prolongea encore deux jours sans lui arracher une plainte, et elle mourut paisiblement le 8 à neuf heures du soir, le sourire aux lèvres et le cœur content. Elle m'avait assuré, quelques instants avant son départ, qu'elle ne manquait de rien, qu'elle était parfaitement heureuse de mourir dans cet état d'abjecte pauvreté, et qu'au ciel elle ne cesserait de prier pour sa chère communauté. Notre bonne Sœur comptait cinquante ans d'âge et vingt-huit de profession religieuse. Le lendemain, le Rév. Père